



Mise à pied conservatoire préalable à un licenciement

Par **milie29824**, le **28/07/2010** à **10:31**

Bonjour, rnje fais l'objet d'une mise à pied conservatoire préalable à un licenciement pour faute grave. Je travaille en milieu hospitalier, on me reproche une maltraitance qui est fausse et repose sur le témoignage d'une infirmière qui a accrédité la thèse de la malade pour se venger de moi.rnQue puis je faire pour contester ce malentendu?rnmerci d'avance pour votre réponse.